

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°73-2024-111

PUBLIÉ LE 20 JUIN 2024

Sommaire

73_DDT_Direction départementale des territoires de Savoie / DDT Savoie - Service habitat et construction

73-2024-06-17-00003 - DECISION signature ANRU DDT/Adjointe (1 page)

Page 3

73_DDT_Direction départementale des territoires de Savoie

73-2024-06-17-00003

DECISION signature ANRU DDT/Adjointe



DECISION

Portant nomination du Délégué Territorial adjoint de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine du département de la SAVOIE

La Directrice Générale de l'agence nationale pour la rénovation urbaine,

VU le code de la construction et de l'habitation ;

VU la loi n°2003-710 du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine ;

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales.

VU le Décret n° 2004-123 du 9 février 2004 relatif à l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine :

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

VU le décret du 15 décembre 2021 portant nomination de Madame Anne-Claire MIALOT en qualité de Directrice Générale de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine ;

VU la proposition du Préfet, concernant la désignation du Délégué Territorial adjoint de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine du département de la SAVOIE.

DECIDE:

ARTICLE 1:

De nommer madame Clémentine BLIGNY, adjointe à la Directrice départementale des territoires, en qualité de Déléguée Territoriale adjointe de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine dans le ressort de cette circonscription territoriale.

ARTICLE 2:

La présente décision prendra effet à compter de la date de la publication de la présente décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la SAVOIE.

Fait à Pantin, le 17 juin 2024

Anne-Claire Mialot